

Cinquante-quatrième Promenade

Le premier qui, ayant abusé d'un faible, lui prit sa nourriture légitime, et s'avisait de dire "*Ce pain est à moi*", et trouva une gent assez simple pour acquiescer de cette flatterie outrancière, fut le vrai fondateur de l'inégalité civile des espèces. Car combien de famines, de guerres et de meurtres n'eût point épargnés au Règne–animal celui qui nourrissant le faible et défiant le flatteur, eût harangué en ces termes ses semblables du peuple animal: "Gardez-vous de céder à cet imposteur et n'oubliez pas que les fruits de la Nature sont à tous et que la Terre – et donc son œuvre nourricière – n'est à personne".

Je n'en voudrai comme preuve dans cet essai que l'accident singulier mais instructif dont je me trouvai la victime ébahie mais tout illuminée, et dont je livre la narration au lecteur, tout comme les réflexions et rêveries qui le précédèrent ou en résultèrent, et traduisirent l'évolution de mes pensées sur la matière "*de l'origine et des fondemens de l'inégalité parmi les espèces*".

Reprenons donc le détail des choses en retournant à cette journée du dimanche 12 mai 1972, quand je me rendis après dîner sur la place de la Lorette, jusqu'à la rue de la Fontaine[†] par laquelle je m'approchai des hauteurs du Mont Martre, que je gravissais posément en picorant de çà de là le long des sentiers qui y mènent au travers des vignes et des prairies qui couvrent cette butte. Je trouvais là source d'intérêt et de réflexion tant bien sur la merveille de la diversité florale que l'Etre–parfait a développée sur cette colline que sur la remarquable industrie de la société des hommes. Il se trouva qu'en cette journée ensoleillée où la campagne bourgeonnait de la saveur du printemps et offrait partout l'image de la fécondité renouvelée et de l'espoir estival, je remarquai soudain sur le bord du chemin un specimen de la plante *Urtica montmartrica*, de la famille des cannabines, dont je possédais quelques exemplaires dans mon herbier.

Je me pris alors de raisonner sur l'ordre des choses florales de notre Terre–nourricière, qui s'il n'apparaît point toujours à notre gent corvidée, n'exhibe pas moins la perfection de sa diversité au sein de la société de l'Homme. Car si la Nature a doté les orties de leurs piquants, dont la Grande–famille des animaux se sert pour éloigner l'Homme des fourrés dont elle s'est réservé la propriété par la réflexion sur elle-même du fait de possession que nous avons examiné dans notre *Treizième Promenade*, elle fournit à l'Homme dans la même famille botanique *Humulus lupulus*, dont il se dit qu'Il en fait des breuvages excitants, et *Cannabis sativa*, dont les Sauvages des Terres ultra–marines pétunent la fumée pour en atteindre l'exaltation passagère de l'extase, inaccessible à Eux depuis Leur fuite de l'Eden interdit.

Je me vivifiais ainsi du philtre lumineux produit par ces réflexions séminales sur l'ordre supérieur de notre Nature, quand je vins à noter que les fermiers du Mont Martre, remis de leur longue hibernation, étaient retournés à leurs tâches pastorales et avaient terminé d'offrir aux vignes la cure printannière qui leur donnerait la vigueur de procréer sur la fin de l'été des grappes de raisins dont je me trouve en ces époques particulièrement friand. Et je me livrai à l'impression agréable que faisait sur moi l'ordre de la Nature qui

[†] *Note de l'Editeur*: En dépit des apparences, la coïncidence est fortuite; il s'agit là de l'actuelle rue Fontaine (9^{ème} arrondissement), autrefois rue de la Fontaine Saint Georges, et sans rapport avec l'actuelle rue La Fontaine (16^{ème} arrondissement), nommée en hommage à Jean de La Fontaine, auteur des *Fables*.

voulût qu'Elle partageât à ses espèces les fruits du labeur de la Terre, nous offrant à nous, corvidés, la primeur des raisins dont le relicat nourrirait l'alambic de la passion enivrée de la Gent-humaine.

Ce fut alors que j'atteignais les premières maisons du Mont Martre en un lieu dit le Tertre, que j'aperçus sur le bord de la Sente des Vignes un fromage qui y avoit été laissé par quelque fermier voisin. Car il se trouve que le Mont Martre est connu pour ses troupeaux caprins qui y participent de l'ordre de la Nature et dont les fermiers produisent ces laiteries tant nourricières. Comme je le saisissais et m'avisais de chercher quelque arbre dont les branches m'eussent été propres à sa dégustation, je me sentis conforté dans mes réflexions sur la finalité du partage de la chaîne alimentaire, qui confie à Nos espèces animales, décrites à l'occasion comme charognardes, la tâche de trouver dans le rebut créé par l'insouciance de l'Homme, la pitance Nous permettant d'accéder à la jouissance sereine de Notre existence.

Alors que je me trouvais presque au vis-à-vis de l'Auberge à l'enseigne du *Chat Noir*, je vis fondre vers moi un gros renard roux dont il se trouvait que l'espèce, *Vulpes vulpes*, peuplait la colline du Mont Martre où elle se régalaient des produits de ses fermages. Cette bête s'élança à toutes pattes sur moi, et je n'eus point le temps de retenir mon pas ou de me détourner. Je jugeai alors que la seule façon que j'avois d'éviter d'être abattu par cet animal en furie étoit de prendre mon vol en tentant de l'effrayer par le puissant croassement dont la Nature nous a fait le don. Je n'y parvins que modérément, n'évitant point tout-à-fait d'être heurté par la bête rousse dans un choc très-violent mais qui me permit toutefois de rejoindre d'une envolée la branche salvatrice d'un robinier-faux-acacia couvrant de son ombre l'enseigne du *Chat Noir*. Lorsque je revins à moi, ce fut pour constater que je me trouvais bien meurtri, ayant perdu deux plumes, la tête lourde, le corps endolori, et nanti d'une large plaie d'où s'écoulait quelque peu de mon sang. Mais surtout, dans le vain effort oratoire d'effrayer mon assaillant, j'avois perdu la prise du fromage que je tenois, et qui chut sur la terre du chemin. Je discernai alors le renard s'enfuyant à main de ponant dans les fourrés qui bordent la Sente des Vignes, tenant dans sa gueule le trophée qui eût dû constituer la juste pitance d'un déjeuner que j'estimais mériter de notre Terre-nourricière.

Il me fut tenté de protester l'audacité et l'incongruité de ce qu'il me fallait bien nommer un vol, et je rendis visite au secrétaire pour le Mont Martre du Lieutenant Général de la Police. Ce secrétaire était une espèce de gros chat nommé Raminagrobis, qui me parla fort onctueusement sans toutefois quitter d'un regard aussi acéré que l'étaient ses griffes le pitoyable état de mes chairs. Il n'eut de cesse qu'il me professât de me prévaloir des services de ce Lieutenant-Général, Monsieur Le Noir, avec un grand empressement et un air de confiance qui me firent juger qu'il y avait sous toute cette affaire quelque mystérieuse conspiration.

J'y reconnus sans difficulté la main de Madame d'Ormoy, qui depuis quelque temps me poursuivait de l'intrigue de ses assiduités, ainsi que des cajoleries de sa fille. Il n'était que trop apparent à mes sens qu'elle était le bras qui avoit mandaté sur moi la furie de la bête rousse, qui, provoquant cet accident m'avait tout ensemble blessé et affamé par le vol de ma pitance légitime. Alors que je redescendais la Sente de la Pique, les feux du soleil se couchant par-delà le village des Batignolles m'inspirèrent une réflexion au sujet de l'accident qui m'étoit survenu. J'y voyois une observation supplémentaire que les Hommes et Femmes, qui sont originellement bons dans l'état de Nature, se trouvent

enclins à la méchanceté par le conditionnement de leur société et de leur industrie, ce dont ma triste et continuelle expérience me dispense d'une preuve plus profonde.

Il me parut que le tragique assaut que j'avois subi au Mont Martre exprimoit que la racine de l'inégalité parmi les espèces réside dans l'assujettissement des faibles par l'accaparement des denrées au profit de la gent carnassière qui s'octroie ainsi illicitement le fruit de l'œuvre nourricière de la Terre dont l'accès se devrait d'être uniformément promis aux créatures de l'Ordre-universel dans l'Etat de Nature, ainsi que Monsieur de Buffon en a récemment décrit la nécessité physiologique dans son *Histoire Naturelle*. Cette inégalité tire son poids de l'avantage accru de l'espèce la plus forte, dont la raison, injustifiable dans la Loy-originelle, se prime, dans l'ordre citoyen des Sociétés, d'être la meilleure, par la seule vertu de l'acquêt de la force physique de l'espèce.

Il suit de ce discours que le droit de la force, issu du développement de la Société dont il tire son état et son accroissement, est contraire au droit naturel, lequel ne saurait souffrir l'inégalité parmi les espèces, puisqu'il est manifestement contre l'ordre sanctionné de la Loy Originelle qu'une poignée de gens ou d'espèces se gave de nourriture superflue tandis que la majorité affamée manque du nécessaire le plus élémentaire.

Jean-Jacques ROUSSEAU

*Discours sur l'Origine et les Fondemens
de l'Inégalité parmi les Espèces,*

en réponse à la Question posée par l'Académie de Dijon